



## *Le mot des élues de Carville*

Comme chaque année, janvier permet à chacun de souhaiter de bons vœux aux personnes de son entourage. Nous n'allons pas déroger à la règle. Aussi, Marie-Line Levallois (maire déléguée), Roseline Hulin Hubard (élue) et les membres du comité consultatif, nous vous souhaitons à toutes et à tous nos bons vœux pour cette année 2026.

Qu'elle vous apporte la joie, le bonheur mais avant tout une bonne santé, la première richesse du Monde.

Cette année 2026 clôturera notre mandat d'élues, pour lequel nous avons essayé de représenter au mieux les intérêts de notre commune dans les différentes instances de Souleuvre en Bocage et de l'Intercom de la Vire au Noireau (IVN).

Nous avons travaillé en collaboration avec tous les agents administratifs, techniques et élus. Nous tenions à tous les remercier car, sans eux, nous ne pourrions pas avancer et répondre aux besoins de la commune déléguée de Carville !

La politique générale française est bien morose actuellement mais, pour autant, il nous faut avancer, avoir des projets et les mener à bien autant que possible, même si les délais peuvent être plus longs pour y arriver. Nous y veillons avec des projets qui avancent.

Que 2026 vous apporte, nous apporte à tous le meilleur. Soyons solidaires et prenons soin les uns des autres.

Bonne année 2026.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### MAIRIE DÉLÉGUÉE

La mairie est ouverte le mardi de 14h à 18h et le jeudi de 8h30 à 11h30.  
Tél : 02 31 68 40 99  
Mail : [mairie.carville@orange.fr](mailto:mairie.carville@orange.fr)  
En cas d'urgence : Marie-Line Levallois : 06 78 08 83 54  
Roseline Hulin Hubard : 06 86 87 93 36



Marie-Line LEVALLOIS et Roseline HULIN-HUBARD



### SALLE COMMUNALE

#### *Attention, nouveaux tarifs 2026*

Pour un week-end : 220 € (175€ pour les habitants de Souleuvre en Bocage)  
Pour un vin d'honneur : 90€ (75€ pour les habitants de Souleuvre en Bocage)  
Pour la réservation, s'adresser à la mairie déléguée de Carville.



# Etat civil 2025

## MARIAGES 2025

5 JUILLET : HAMELIN MICHEL ET VIVIANE – NOCES D'OR  
26 JUILLET : FONTAINE VALENTIN ET LEMARCHAND ALEXANDRA

## DECES 2025

13 JANVIER - ROYER ROBERT  
17 FÉVRIER - FILLIÈRES MARIE-FRANCE  
8 AOÛT - HUREL THÉRÈSE  
10 AOÛT - MARCHAND ROGER  
30 SEPTEMBRE - PICARD JEAN

# Etat civil 1925

## NAISSANCES 1925

7 JANVIER - JEANNE EMILIE (RECONNAISSANCE)  
18 JANVIER - LELEVÉ JULIETTE  
22 FÉVRIER - PICHARD HÉLÈNE  
3 AVRIL - LE MOISSON EUGÈNE  
5 AVRIL - LEPESTEUR (RECONNAISSANCE D'UNE FRATRIE)  
16 MAI - VARIGNY MARCEL,  
19 MAI - PINEL JANINE  
19 JUIN - LEROY SUZANNE  
15 SEPTEMBRE - DECAEN RENÉE  
17 SEPTEMBRE - LEPESTEUR SOLANGE  
13 OCTOBRE - CATHERINE ROLAND  
6 NOVEMBRE - HENRY SIMONNE

## MARIAGES 1925

14 FÉVRIER - CATHERINE ALPHONSE ET LOUVEL BERTHE  
21 FÉVRIER - FRANÇOISE LOUIS ET PELLERIN YVONNE  
9 NOVEMBRE - FONTAINE HENRI ET LAROSE JULIETTE  
28 NOVEMBRE - ROUYER EMILE ET BURNOUF LÉONIE  
1ER DÉCEMBRE - LEPROVOST LOUIS ET GREFFET NOÉMIE

## DECES 1925

8 JANVIER - BARBEY MARCELLINE ÉPOUSE GUERCHE NÉE LE 16.01.1871  
8 JANVIER - DAIGREMONT MARIE, ÉPOUSE LEBREC NÉE LE 9.10.1881  
6 FÉVRIER - MARIE VICTOIRE ÉPOUSE RAFFIN NÉE LE 18.05.1836  
27 AVRIL - PICARD VICTORIA, ÉPOUSE LAROSE NÉE LE 17.01.1870  
16 MAI - FAUVEL JEAN NÉ LE 5.08.1885  
19 MAI - BUOT CHARLES NÉ LE 26.05.1868  
27 MAI - FONTAINE JULES NÉ LE 1.07.1862  
29 MAI - LE MOAL MARIE NÉE LE 3.04.1887  
14 OCTOBRE - FONTAINE ALZINA, ÉPOUSE FONTAINE NÉE LE 26.05.1849  
17 OCTOBRE - LEPESTEUR MADELEINE NÉE LE 24.06.1924  
19 NOVEMBRE - PREMPAIN ERNEST NÉ LE 3.10.1850  
11 DÉCEMBRE - BISSON ANASTASIA NÉE LE 4.01.1864

## CONSEILS COMMUNAL ET CONSULTATIF

Au cours de l'année, plusieurs réunions du Conseil communal et du Comité consultatif ont eu lieu à la mairie de Carville. Les points suivants y ont été abordés en janvier, avril, septembre et novembre :

- Attribution des dotations locales : Comité des fêtes : 500€ ; Amicale des Ainés : 500€
- Organisation du repas des anciens : date selon les impératifs, choix du traiteur/menu et de l'animation
- Défense incendie : difficultés à trouver l'emplacement pour la mise en place d'une poche incendie
- Préparation des cérémonies officielles des commémorations
- Travaux prévisionnels pour la salle des fêtes et du parking
- Petits travaux dans la commune, voirie : tablettes pour protéger les huisseries de la mairie des déjections des hirondelles, crochets pour les illuminations de Noël, réorganisation du rangement vaisselle salle des fêtes ...
- Informations et questions diverses, notamment un point sur les dossiers de l'IVN



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES, LES CULOTTES COURTES

L'association des parents d'élèves (APE) "Les culottes courtes" a pour objectif de récolter des fonds pour financer les projets de l'école Arc-en-ciel.

Plusieurs événements sont organisés dans l'année :

- Bourse aux jouets ;
- Soirée loto ou soirée dansante ;
- Vente de chocolats/biscuits pour Noël ;
- Vente de saucissons.

Bureau de l'association : Coralie COLAS et Julie DAUNAY, co-présidentes ; Laure BREARD, secrétaire ; Noémie LE TORTOREC, trésorière.

Nous recherchons activement des bénévoles et membres actifs ! Les réunions ont lieu le mardi soir, environ 1 fois par mois, à 20h15 dans une salle de la mairie. N'hésitez pas à nous joindre à nous.



Prochain événement : Soirée LOTO le vendredi 13 mars à la salle des fêtes du Bény-Bocage. Venez nombreux !

# ECOLE ARC-EN-CIEL

Direction : Mme MARGUERITTE Marie  
(en décharge le jeudi pour recevoir les familles)

Horaires scolaires :  
9h/12h - 13h45/16h45

Accueil périscolaires :  
7h30/8h50 -  
12h00/13h35 (repas fournis par le collège)  
16h45/18h30

La commune assure l'accueil périscolaire le matin, midi et soir.

Les agents techniques et animateurs de la commune, Gaëtan Bechet, Nadège Andrin, Solène Carville, Margot Martin, Janick Servel et Sylvie Leroux accompagnent les enfants durant toute la journée d'école.

Il s'appuient sur le contrat éducatif local qui fixe les valeurs et objectifs définis par les élus de Souleuvre en Bocage.

Les activités sont menées dans un cadre bienveillant et sécurisé (bricolages, ateliers cuisine, activités sportives, jeux de sociétés, lecture, aide aux devoirs, temps libres). L'équipe s'inspire du projet d'école pour construire les animations.

C'est dans ce cadre que des actions sur le thème de l'eau ont été menées sur la fin d'année scolaire 2024/2025. Des sorties pédagogiques (maison de la nature et de la pierre sèche, station d'épuration, centre de secours des pompiers, vallée de la Souleuvre, plan d'eau, Saint Malo...) ont été proposées sur le temps scolaire et illustrées sur le temps périscolaire dans le cadre des activités bricolages.



- Répartition des classes (107 élèves) :
- PM/MS : 21 élèves accueillis par Madame Vaucouelin, enseignante et Madame MARTIN, agent de Souleuvre en Bocage
  - MS/GS : 21 élèves accueillis par Madame LAUNAY, enseignante et Madame CARVILLE, agent de Souleuvre en Bocage
  - CP/CE1 : 21 élèves accueillis par Madame MARGUERITTE, directrice d'école
  - CE2/CM1 : 21 élèves accueillis par Madame YON
  - CM1/CM2 accueillis par Madame GIRARD

Depuis la rentrée 2025/2026, plusieurs activités en lien avec les saisons, et ce qui fait l'actualité, ont donné l'occasion aux enfants de réinvestir leur espace garderie



Ils s'investissent dans les animations proposées sur la commune : décoration de table pour le repas des ainés, fabrication de l'urne de la quinzaine commerciale, participation à octobre Rose.

Le spectacle de Noël offert par la commune est l'occasion de réunir les maternelles de Souleuvre en Bocage et la venue du père Noël tant attendu permet aux enfants, enseignants, agents de la commune et élus de partager un moment chaleureux autour des cadeaux qui viennent compléter les équipements pédagogiques de l'école.

Un grand merci aux équipes, enseignantes et aux agents de la commune pour leur investissement au quotidien, reconnu par l'inspection académique et récompensé pas le sourire des enfants.



## APPEL À LA CITOYENNETÉ

Pour que notre commune reste agréable à vivre, chacun peut apporter sa contribution.

### CIMETIÈRE

Le nettoyage des allées est à la charge de la commune. Cependant, l'entretien autour des sépultures occupées ou vides reste à la charge des familles. Le tri des déchets verts et des recyclables doit être réalisé, des conteneurs sont à disposition dans le cimetière.

Merci de votre compréhension et de votre coopération afin que notre cimetière soit le plus propre possible.



### GESTION DES DÉCHETS

Nous faisons appel à vous pour poursuivre les efforts de tri sélectif, déjà bien connu sur notre territoire. Il est impératif d'utiliser les sacs réglementaires, mis à disposition par l'Intercom de la Vire au Noireau (IVN) à la Mairie, et de déposer les sacs en respectant les horaires et jours de collecte. Un calendrier est fourni par l'IVN en charge de la collecte.

La dépose sauvage de sacs, cadavres d'animaux ou encombrants divers est formellement interdite sous peine d'amende.

Article R635-8 - Version du 21 juin 2010 - Modifié par Décret n°2010-671 du 18 juin 2010 - art. 4 :

« Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit ... ».



La peine d'amende peut aller de 68 € à 1500 € les dépôts de déchets.

Nous remercions les personnes vigilantes et citoyennes qui nous signalent les dépôts sauvages, elles contribuent à la qualité de vie de chacun.

### ENTRETIEN DES ACCÈS À LA VOIE PUBLIQUE

L'entretien des trottoirs, bernes et entrées de propriété devant son habitation ou propriété reste à la charge de l'occupant. La voie de circulation doit être dégagée afin de garantir la visibilité des personnes et véhicules y circulant. Cette consigne est également valable en période de neige ou verglas.



### DIVAGATION D'ANIMAUX DOMESTIQUES

Il est rappelé aux habitants que la divagation d'animaux domestiques sur la voie publique est répréhensible et peut faire l'objet d'enlèvement et de mise en fourrière de l'animal. Pour le respect de l'animal, il doit être identifiable par le biais d'une puce et/ou tatouage, vous garantissant de pouvoir récupérer votre animal, le cas échéant.



### INTERDICTION DE FAIRE DU FEU

Depuis 2020, il est interdit de brûler des biodéchets (dont font partie les déchets de jardin) à l'air libre et dans les incinérateurs. La déchèterie est à votre disposition pour le dépôt des déchets verts. Vous avez également la possibilité de commander un composteur auprès du service déchets de l'IVN ou du SEROC (syndicat de recyclage).

En cas de feu dans un lieu privé, les amendes peuvent varier en fonction de la gravité de l'infraction et des circonstances. Voici un aperçu des amendes possibles :

- Amende de 450 € : Pour le brûlage à l'air libre des déchets verts, même dans un jardin privé, sans dérogation spécifique.
- Amende de 2 à 7 ans de prison et jusqu'à 150 000 € d'amende : Pour le brûlage de déchets plastiques ou toxiques.

## Cérémonies du 8 mai et du 11 novembre



La messe et la cérémonie communale du 8 mai se sont déroulées à Saint Pierre Tarentaine.

Un hommage en souvenir des soldats et des civils morts pour la France, au cimetière de Carville, a eu lieu au monument aux morts à 12h30 avec un dépôt de gerbe, suivi d'un « vin d'honneur » à la Mairie.

La cérémonie commémorative du 11 novembre a eu lieu à Beaulieu à 10h, sous le soleil.

Vers 12h30 Un dépôt de gerbe a été effectué à Carville au monument aux morts, suivi d'un « pot de l'amitié » pour les présents à la mairie.

## 22 février : soirée théâtre organisée par le Clac

Le samedi 22 février, un spectacle théâtre « Ghislaine B. » s'est joué dans la salle des fêtes.

La première expérience à Carville ayant été positive, une nouvelle séance a été proposée. Il s'agissait du dernier volet du Triptyque « Solitudes » : Ghislaine B, concierge et femme de ménage dans un théâtre.

A l'heure où les spectateurs sont partis, elle prend l'espace du plateau pour y déposer ses rêves. Elle dévoile les coulisses du spectacle, ce qu'elle a vu des auditions, des espoirs et désespoirs des comédiens.

L'actrice a su faire vibrer le public présent.

## Repas des aînés du 19 octobre

Après un « Voyage dans les îles » l'année passée, Le repas des aînés a eu lieu cette année dans un décor sur le thème de « La SAVANE ».



C'est avec plaisir que nous avons mis à l'honneur nos doyen(nes), Pierrette Lepileur, Arthurie Mahieu et Claude Hurel, en ce dimanche 19 octobre. Nos doyennes ont reçu chacune une jolie composition florale, fabriquées par Laurence HARDY (élue du Bény-Bocage), et notre doyen une belle composition gustative.

Comme de coutume, des jeunes de la commune ont assuré le service avec sourire et gentillesse. Leur disponibilité, ainsi que celle de tous les bénévoles qui ont participé à la réussite de ces moments de partage, a été très appréciée de tous.

Le repas a été préparé par J-F HELAINE, traiteur, et son équipe. Durant l'après-midi, Serge GAUTIER a mis de l'ambiance en réalisant bénévolement l'animation musicale tout en accompagnant les chanteur(se)s de l'assemblée.

Les invités ont passé un bon moment de détente conviviale et ont prolongé ce moment d'échanges jusque tard dans l'après-midi.



## ET ÇA BOUGE LÀ !

### AMICALE DES AÎNÉS



### 7 DÉCEMBRE : REPAS POULE AU BLANC DE L'AMICALE DES AÎNÉS

L'amicale des aînés a, comme chaque année, permis de nous retrouver devant une poule au blanc digne de ce nom. Tous les membres du club ont mis la main à la pâte pour que cette journée soit réussie. Un moment gustatif et amical que tous les participants ont pu apprécier.

Même si vous vous sentez « très jeune », si vous avez 60 ans et plus, vous serez les bienvenu(e)s pour profiter de rencontres, participer à des activités diverses et variées ou en proposer de nouvelles. L'amicale se réunit tous les 15 jours (semaine paire) le jeudi après-midi, à la salle des Fêtes de Carville. Elle organise également ponctuellement divers festivités, soirées ou repas le midi tout au long de l'année. Venez les rejoindre !



### ASSOCIATION CYCLO PÉDESTRE DE LA SOULEUVRE (ACPS)



Le 19 octobre, randonnées cyclo et pédestre, manifestation qui a malheureusement essuyé pluie et vent, limitant le nombre de participants à une centaine de personnes. 1 € par participant sera reversé à l'association Hanaë.

En effet, chaque année, l'ACPS collecte des fonds pour aider des enfants porteurs de maladies rares et coûteuses. Elle a aidé durant quelques années l'association « un Max de souffle » pour aider Maxime, atteint de mucoviscidose. L'an dernier, c'était au tour de Hanaë, petite fille de 10 ans polyhandicapée, afin d'améliorer ses soins et son quotidien.

Pour l'année 2026, ce sera le tour de Liloë, fillette de 11 ans, atteinte du syndrome de Rahman, maladie génétique rare qui touche une vingtaine d'enfants en France.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 15 novembre devant une salle bien remplie.

De nouveaux projets en 2026 : championnat de Normandie VTT à la Souleuvre se déroulera les 6 et 7 juin et une course cycliste sur nos routes carvillaises est en réflexion ...

Félicitations aux bénévoles de l'ACPS qui travaillent dur pour mener à bien leurs manifestations et aider ces enfants.

## COMITÉ DES FÊTES

### 26 JANVIER : GALETTE DES ROIS

Fidèle à la tradition, les festivités du village délégué ont commencé par le partage de la galette des Rois, offerte par le comité des fêtes.

Plus de 80 personnes du village ont répondu présent pour partager ces moments de convivialité malgré le mauvais temps.

Le nouveau Président du comité des fêtes, Julien GUERIN, a présenté le programme des festivités prévues par le nouveau bureau pour l'année en cours.

Les élues de la commune déléguée ont, à leur tour, pris la parole pour souhaiter leurs meilleurs vœux à l'assemblée. Elles ont mis à l'honneur les différentes associations qui œuvrent sur la commune, remercié tous les agents de Souleuvre en Bocage qui travaillent et apportent leur aide pour le bon fonctionnement de la commune, dans les bureaux, sur nos routes, nos espaces verts, nos écoles, nos mairies, nos églises, nos salles des fêtes ...

Chacun a pu ensuite apprécier les bons desserts confectionnés par les membres du comité et les galettes des rois fabriquées par la boulangerie-pâtisserie de Le Bény-Bocage.

Merci au comité de prendre en charge cette animation conviviale et gratuite pour tous les habitants de la commune (sur inscription préalable).

### 22 MARS : BELOTE

Une belle réussite : 74 doublettes sont venues jouer aux cartes. Le comité, victime de son succès, a dû s'organiser pour accueillir tout le monde et permettre à chacun de prendre part au jeu.

Les joueurs ont pu apprécier les bonnes crêpes confectionnées par les membres et se désaltérer entre les 5 parties du concours.

En plus de passer de bons moments, de nombreux lots ont ravi les participants.



### 26 AVRIL : SOIRÉE CASSOULET

Repas dansant animé chaque année, à titre privé. Cette année, les membres du comité ont opté pour un cassoulet. Original et copieux, chacun a pu apprécier ce repas dans la bonne humeur et danser jusqu'au bout de la nuit !



### 3 SEPTEMBRE : NOUVELLE INITIATIVE DU COMITÉ DES FÊTES, UN BAL DES ANNÉES 80

Une envie de faire quelque chose de nouveau, enfin pas si nouveau puisqu'il s'agit des années 80 !

Le comité des fêtes a souhaité proposer une animation originale. Il a réussi à rassembler 140 personnes qui ont pu se restaurer, profiter de la buvette et danser jusque tard dans la nuit.

Beau succès !

### 24 JUILLET : MÉCHOUI

Bien que le soleil ait laissé la place à de nombreuses averses d'orage, la bonne humeur était au rendez-vous pour le méchoui.

Tous étaient heureux de déguster repas et boissons grâce aux membres du comité des fêtes et aux 30 bénévoles (vêtu(e)s de vert).

Après le repas préparé par les bénévoles et le fritier, il était un peu difficile de danser entre les averses sur le parquet posé à cette intention. Cependant, le tirage au sort des nombreux lots de la tombola a eu un franc succès. Le comité des fêtes remercie tous les donateurs et sponsors qui permettent de maintenir cette tradition.

Chacun est reparti bien « repu » et content de sa journée.



### 14 NOVEMBRE : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les différents bilans 2025 ont été présentés : bilan des activités et bilan financier.

Le président termine sa première année sur une note très positive, tous les membres se réjouissent d'avoir permis la continuité du comité des fêtes.

Composition du bureau :

Président, Julien Guérin

Vices-présidentes, Lydie Hervy et Aurélie Daigremont ; secrétaire, Angélique Villot ; trésorière, Marie-Line Levallois ; trésorier-adjoint, Bernard Guérin.



## 6 DÉCEMBRE : INSTALLATION DES ILLUMINATIONS DU BOURG

Nous pouvons dire encore un GRAND MERCI aux bénévoles et aux habitants de la commune qui ont mis en place les décos de Noël afin de rendre cette période festive. Ils ont pu apprécier le vin chaud pour se réchauffer !

Que ce soit dans le bourg ou dans plusieurs hameaux de Carville, les jardins et maisons s'illuminent et participent ainsi à la magie des fêtes de fin d'année.

De nouvelles décos lumineuses, financées par la commune de Souleuvre en Bocage, ont été installées à la Mairie. Elles ont pu étinceler de début décembre aux premiers jours de 2026.

Quelques décos ont retrouvé leur place dans le bourg, elles avaient été confectionnées avec le comité municipal enfant, il y a de nombreuses années. Une nouvelle vie pour les bonshommes de neige !



## LE PREMIER PIED À L'ÉTRIER

Le 1er Pied à l'Etrier est une association créée en novembre 2008 qui a pour vocation de favoriser la pratique des sports équestres aux Ecuries de la Souleuvre quel que soit l'âge ou le niveau des pratiquants.

Depuis sa création, l'Association Le 1er Pied à L'Etrier a permis :

### -L'ACHAT DE MATÉRIEL :

- Pony Games,
- EquiFun,
- Horse Ball
- Bardettes (petites selles) pour le confort des plus petits qui montent à shetland,



### LA RÉALISATION DE TRAVAUX :

- Sécurisation de la carrière, système d'arrosage et appentis annexe
- Participation à la réalisation de la carrière poneys
- Création de toilettes et douche aux normes PMR
- Sonorisation de la carrière et du manège
- Pose d'une mangeoire, d'un abreuvoir dans les boxes qui n'étaient pas équipés et ajout d'un porte-selle devant chaque boxe

Et plus récemment, l'achat des fournitures pour l'installation d'un système d'arrosage automatique de la carrière, de deux parasols chauffants et d'une selle adaptée aux personnes en situation de handicap.

L'action de l'association se traduit aussi par une aide financière directe aux cavaliers dans le cadre d'une participation aux Championnats de France ou du rallye organisé par le centre équestre de la Souleuvre.

Pour ce faire, plusieurs évènements sont organisés comme des ventes de produits, des concours amateurs, un raid, un rallye. Elle participe aussi à des évènements comme la foire d'Etouvy, la fête de Gourmand et Givré, où elle propose des baptêmes poneys.



## PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE LA COMMUNE DÉLÉGUÉE EN 2026

- 21 février : concours de Belote
- 22 février : matinée tripes
- 21 mars : repas dansant
- 19 Juillet : le traditionnel Méchoui
- 19 septembre : bal à thème
- 11 Octobre : « Repas des aînés » de la commune déléguée de Carville
- 20 Novembre : Assemblée Générale du comité des fêtes
- 6 décembre : repas de l'amicale des aînés (à confirmer)

# NOTRE ÉGLISE DE CARVILLE... LE REGARD DE DEUX PASSIONNÉS

M. VINCENT JUHEL, HISTORIEN AU SEIN DE L'ASSOCIATION DES CHEMINS DU MONT-SAINT-MICHEL.

Depuis 2024, Souleuvre en Bocage est membre de l'association « les chemins du Mont-Saint-Michel » qui a été créée en 1998.

Cette association a retracé avec une méthodologie rigoureuse, croisant différentes données (itinéraires, mentions de passage de pèlerins, récits de voyageurs, existence de structures d'accueil et, accessoirement, éléments du culte et de l'iconographie de l'Archange) en confrontant toutes ces données avec le réseau des Grands chemins médiévaux et modernes connus dans les archives et ouvrages anciens. Les chemins du Mont comme

ceux de Compostelle n'étaient pas balisés ni pourvus de panneaux indicateurs ou directionnels. Chaque voyageur s'intégrait à un flux global, quitte à emprunter des variantes selon la topographie ou l'attractivité de certains points. (données issues du guide « les chemins du Mont-Saint-Michel à travers les siècles et les territoires – écrit par Pierre Bouet et Vincent Juhel)

Pendant plusieurs jours consécutifs, un groupe de plus de 70 « marcheurs du Mont-Saint-Michel », également appelés « Miquelots », a arpente les chemins de Souleuvre et traversé plusieurs communes. Ils sont partis de Caen en direction du Mont, par les sentiers référencés. Leur passage à l'église de Carville avait été organisé le jeudi 25 septembre et une pause-café prévue. Malheureusement, le guide habituel étant absent, son remplaçant s'est trompé de chemin, a dévié de son itinéraire et le groupe n'est pas passé par Carville ! Il a donc fallu emporter le café hors des « frontières » de Carville, direction la Graverie. Après avoir donné quelques informations sur Carville et son église, les marcheurs ont apprécié le café ou thé et les petits gâteaux, des galettes « St Michel » bien entendu ! Tous étaient ravis de leur halte gourmande et inattendue.

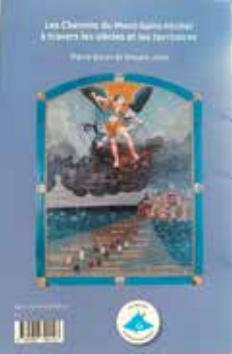
Puis ils s'en sont allés vers la Graverie.

En souvenir de leur passage et pour baliser le circuit de randonnée du Mont-Saint-Michel, l'association fera installer un « clou » qui est l'emblème de leur association, comme cela existe pour les « chemins de Compostelle ». Les marcheurs ont d'ailleurs réclamé que leur carnet de bord soit estampillé avec un tampon de Carville.

M. Vincent Juhel a pris le temps malgré tout de découvrir notre église et a apporté quelques éléments historiques intéressants.

Cette bâtie date du 15<sup>ème</sup> siècle et dédiée à 2 saintes patronnes, ce qui n'est pas coutumier : Notre Dame et Sainte-Anne, d'où son nom Notre-Dame-et-Sainte-Anne.

## D'HIER ET D'AUJOURD'HUI



Elle a été construite en deux temps au 15<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècles. Aux deux entrées se trouvent deux pierres tombales de prêtres de la commune, ornées de rosace et de fleurs, elles forment le seuil.

Dans le chœur, trois fenêtres de style flamboyant, avec des vitraux de grande qualité, sont présentes. La deuxième partie de style différent a été construite plus tardivement.

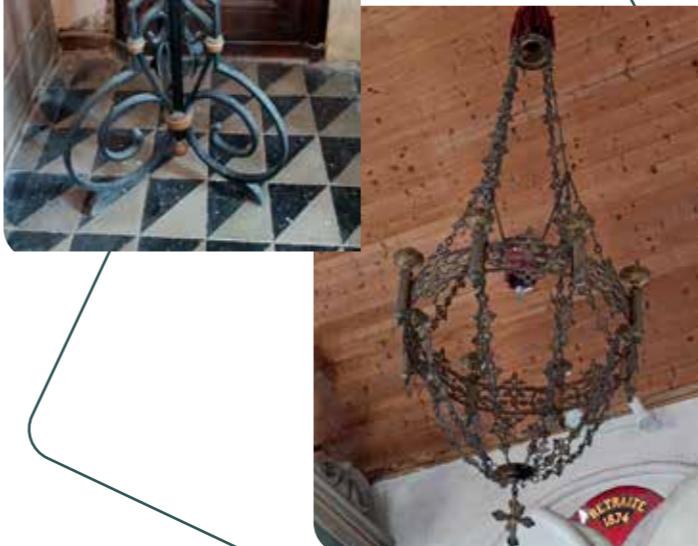


Les vitraux, dont certains sont remarquables et classés, ont été restaurés au printemps 2016 par Pascal Fallon, maître verrier au Theil (Manche) depuis 1991. Il est spécialisé dans la restauration d'églises. « Ce sont des vitraux de belle facture. La rosace est assez rare : chaque pétale a été fabriqué avec un seul morceau de verre, peint à l'aiguille, comme à Carentan ».



D'après Pascal Fallon, il n'était pas rare de voir que les visages des personnages de certains vitraux ressemblent tout simplement au visage de leurs donateurs, une manière de se souvenir.

M. Juhel a précisé que les autres éléments présents dans l'église n'ont pas d'intérêt historique et sont relativement courants. Seule la croix au mur possède une partie plus ancienne. On peut voir une chaire du 18<sup>ème</sup> siècle, deux lustres laitonnes anciens et un lutrin (support pour les livres religieux) en fer forgé. Le clocher porte la date de 1764.



Une petite curiosité tout de même avec ces sièges collés les uns aux autres, appelés « stalles » où les religieux (ou pratiquants) pouvaient s'asseoir ou rester debout en s'appuyant sur la « miséricorde », petit siège « assis-debout » qui se dévoile en retournant le siège de la stalle.



## M. RÉMI DELAUNAY, CAMPANISTE À L'ÉCOUTE DES CLOCHES DE NOS ÉGLISES

Un campaniste est un professionnel qui se consacre à plusieurs aspects liés aux cloches, notamment leur conception, leur installation, leur fonctionnement et leur entretien.

***Mais qui est donc ce jeune homme passionné par les cloches de nos églises ?***

Rémi, âgé de 22 ans, parcourt depuis plusieurs années les villages normands afin de mettre en valeur le patrimoine de leurs églises et notamment leurs cloches.

Après consultation des maires de Souleuvre en Bocage, il a obtenu l'accord pour visiter les 22 églises et chapelles à la condition que l'accessibilité soit sécurisée.

Le 19 novembre dernier, Rémi a accédé au clocher de Carville afin de découvrir les 3 cloches.

Toutes les références (date, nom de la cloche et noms des donateurs) ont été notées, le diamètre des cloches mesuré et la sonorité de chaque cloche déterminée. Mais Rémi ne s'arrête pas là, il enregistre les sons de chaque cloche puis d'une volée et réalise une vidéo du balancement des cloches. Les habitants de Carville ont dû trouver surprenant cette volée à 10 h 15 un mardi matin !

Le tout est mis en ligne et consultable sur son site Youtube « les cloches normandes ».



**Les Cloches Normandes**

@les\_cloches\_normandes 499 abonnés - 148 vidéos

Découvrir les sonneries des cloches des églises de l'Orne, du Calvados et de la Manche

lesclochesnormandes abonnez-vous

Merci à Rémi Delaunay pour ce magnifique travail de fourmi ... et d'expert !

Quelques images du clocher et de ses cloches comme si vous y étiez.



### Les 3 cloches

Léon XIII pape Flavien A. HUGONIN, évêque de Bayeux  
Jules Victor PRIEUR, curé de la paroisse  
Louis ROUYER maire  
Fondue par Viel Retrel à Villedieu les poêles (Manche)

Cloche 1 : nommée Thérèse Emilie par M. Louis Emile de GUERPEL, père veuf de Mme Augustine Ange Gaultier de CARVILLE et Mme Thérèse PICARD  
diamètre : 1,12m / poids : 760kg / note : mi3

Cloche 2 : nommée Zenaide Henriette par M. henri François LEFEVRE, propriétaire à Carville et Mme Zenaide DUPONT, épouse de M. Louis ROUYER, maire de Carville.

diamètre : 0,98m / poids : 580kg / note : fa#3

Cloche 3 : nommée Valentine Julie par M. Jules Victor PRIEUR, curé de Carville et Mme Valentine Marie Antoinette BOUQUEREL DE PLAINVILLE épouse de M. Jules de GUERPEL propriétaire à Carville

diamètre : 0,87m / poids : 410kg / note : sol#3

